

GYSO-Joints pour piscine

Produit

Pour l'étanchement de joints dans les piscines, le GYSO-Sil 814 convient particulièrement. Il s'agit d'une masse d'étanchéité silicone à un composant, à base de durcisseur oxime neutre, compatible avec la pierre naturelle, contenant des fongicides avec la technologie argent Fungitect® sans risques pour la santé et pour l'environnement.

Consignes de mise en oeuvre

Avant l'application d'une masse d'étanchéité, l'utilisateur doit s'assurer que les matériaux de construction (qu'il soient solides, liquides ou gazeux) qui entrent en contact avec le joint sont bien compatibles avec la masse d'étanchéité, et qu'ils ne l'endommageront ou ne la modifieront pas (changement de couleur par exemple).

En principe, il convient d'éviter tout contact direct avec des matériaux contenant du bitume et dégageant des ramollisseurs, comme par exemple le butyle-caoutchouc, l'EPDM, le néoprène, les peintures isolantes et noires, etc.

Dans le cas des matériaux de construction qui sont mis en oeuvre par la suite dans la zone de la masse d'étanchéité, l'utilisateur doit au préalable s'assurer que leurs composants, ou encore leurs émanations, n'affectent ou ne modifient pas la masse d'étanchéité (par exemple changement de couleur). Le cas échéant, l'utilisateur doit contacter les différents fournisseurs concernés.

En cas d'assainissement de joints contaminés par de la moisissure, la masse d'étanchéité élastique existante doit être complètement enlevée. Avant le nouveau jointoyage, les zones des joints concernées doivent être traitées avec le GYSO-Spray anti-moisissure, afin d'enlever d'éventuelles spores de champignons existantes. Autrement, il peut se produire de nouveau très vite une attaque de moisissure sur le joint, malgré les fongicides de la nouvelle masse d'étanchéité. Observer la fiche technique du GYSO-Spray anti-moisissure.

En cas d'application sur des métaux non ferreux tels que cuivre ou laiton, ainsi que sur acier inox, un ponçage de la surface avec un abrasif usuel P360 (rouge) est recommandé.

Dans le cas de surfaces de pierre naturelle non polie et non traitée particulièrement, les bordures du joint doivent être protégées, afin d'éviter l'application de la masse d'étanchéité silicone au-delà des joints. De telles salissures sont difficiles à éliminer, et peuvent occasionnellement ne même plus être enlevées.

En bordure de piscine, le traitement préalable du support se fait avec le GYSO-Sil Primer 25, aussi bien sur supports absorbants que non absorbants. Dans les zones sous l'eau, les supports absorbants tels que béton, pierre naturelle ou céramique non émaillée, doivent être traités avec le GYSO-Sil Primer 218. Appliquer le primer 25 sur les supports non absorbants tels que céramique émaillée ou inox. (Respecter les instructions d'application et le temps d'évaporation.) En cas d'étanchement sur liner, toujours procéder à ses propres essais.

Pour le lissage des joints sur marbre et pierre naturelle, utiliser le GYSO-Produit de lissage S 70 (non dilué). L'utilisation de produits de rinçage, etc. est déconseillée en raison de la grande sensibilité aux taches du marbre et de la pierre naturelle. Après le lissage, les résidus du GYSO-Produit de lissage S 70 doivent être immédiatement enlevés sur la pierre naturelle.

Le temps de durcissement, selon l'épaisseur de la masse d'étanchéité, la température ambiante et l'humidité de l'air, est de minimum 7 jours, de préférence 3 semaines avant le remplissage de la piscine.

Il est conseillé par principe de nettoyer la masse d'étanchéité durcie avec de l'eau claire avant le remplissage de la piscine, afin d'enlever les résidus de produit de lissage de la surface de la masse d'étanchéité. Les résidus de produit de lissage peuvent favoriser le développement de micro-organismes, et provoquer une attaque de moisissure.

En raison des nombreuses influences possibles lors de l'application et de l'utilisation, l'utilisateur doit toujours entreprendre un essai d'application.

GYSO-Joints pour piscine

Qualité de l'eau

Il est essentiel que l'eau de piscine soit désinfectée au chlore, pour ainsi empêcher efficacement la formation de micro-organismes et/ou champignons. Des procédures alternatives peuvent également être appliquées, telles que par exemple l'exposition aux UV ou l'ozonisation. Cependant, ces procédés ne créent pas de dépôts désinfectés. Ceux-ci étant indispensables à la prévention de la formation des champignons, une désinfection suffisante au chlore doit obligatoirement avoir lieu.

L'eau doit avoir les caractéristiques suivantes:

Piscine 0,3 – 0,6 mg/litre de chlore libre

Jacuzzi 0,7 – 1,0 mg/litre de chlore libre

L'état actuel de la technologie indique qu'une concentration de chlore libre allant jusqu'à 1,2 mg/litre est autorisée. Une valeur pH de l'eau de piscine de 0,7 est optimale. Des écarts sont autorisés vers le haut ou vers le bas, entre 6,5 et 7,6 en eau douce.

Reste toutefois à considérer, lorsqu'il y a une odeur trop prononcée et irritante de chlore, que la raison peut être une valeur pH erronée de l'eau de la piscine. Prière de vérifier ceci et de régler à la valeur optimale.

Un brassage régulier de l'eau est continuellement indispensable, donc sans interruptions intermittentes. Ces interruptions peuvent engendrer des concentrations de chlore en partie fortement différentes, voire aller en dessous de la concentration minimale de 0,3 mg/litre. Ce genre de dépassement en dessous crée des bourgeons à partir des spores répandues, et la formation de champignons. Lorsque le brassage de l'eau fonctionne correctement, l'eau de la piscine doit continuellement déborder.

Entretien

L'utilisation exclusive de produits de nettoyage acidifiés augmente le risque d'attaque de moisissure. Lors de l'utilisation de produits de nettoyage, il faut de ce fait veiller à ne pas utiliser que des produits de nettoyage acidifiés, mais entreprendre pour finir une neutralisation par un nettoyage avec un produit alcalin.

Remarques

Ce produit n'est destiné qu'à des utilisateurs expérimentés. Ces informations correspondent au stade actuel de la technique et doivent uniquement conseiller. Leur contenu est sans valeur juridique, et une prestation de garantie n'existe pas en cas d'application. Seule est valable, en tous les cas, la dernière édition de cette fiche technique.

La responsabilité de l'application et de l'observation des recommandations y relatives incombe exclusivement à l'utilisateur. En raison de la diversité des matériaux et des méthodes de travail, il faut procéder à ses propres essais avant l'utilisation. Conditionnées par l'avancée technologique et le perfectionnement technique, des modifications du produit peuvent survenir.